



Bruxelles, le 23 octobre 2015

CM 4315/15

OJ/CRP2

COMMUNICATION

CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Correspondant: coreper.2@consilium.europa.eu

Tél./Fax: +32-2-281.7814/7199

Objet: 2561^e réunion du COMITÉ DES REPRÉSENTANTS PERMANENTS
(2^e partie)

Date: 26 octobre 2015

Heure: 9:00

Lieu: European Convention Center Luxembourg (ECCL)
4, place de l'Europe
1499 LUXEMBOURG

Date: 29 octobre 2015

Heure: 9:00

Lieu: CONSEIL
BÂTIMENT JUSTUS LIPSIUS
Rue de la Loi, 175, 1048 BRUXELLES

A. LUNDI 26 OCTOBRE 2015 (09.00) :

II

- Réunion des dirigeants sur les flux des réfugiés sur la route des Balkans, organisée par la Commission le 25 octobre 2015
= Débriefing

B. JEUDI 29 OCTOBRE 2015 (09.00) :

I

- Projets de procès-verbaux du Conseil (°)
 - a) 3399^e session du Conseil de l'Union européenne (Affaires économiques et financières), tenue à Luxembourg le 19 juin 2015
10173/15 PV/CONS 36 ECOFIN 531
+ COR 1 (fi)
+ ADD 1
+ ADD 1 COR 1 (fi)
 - b) 3405^e session du Conseil de l'Union européenne (Justice et Affaires intérieures), tenue à Bruxelles le 20 juillet 2015
11088/15 PV/CONS 42 JAI 587
+ COR 1 REV 2 (fi)
+ ADD 1
+ ADD 1 REV 1 (nl)
+ ADD 1 COR 1 (fi)
- Affaire devant la Cour de justice de l'Union européenne
Affaire C-459/15 P (Iranian Offshore Engineering & Construction Co. contre le Conseil de l'Union européenne)
13182/15 JUR 663 RELEX 836 CFSP/PESC 669 CONOP 130
- Affaire devant la Cour de justice de l'Union européenne (Avis 2/15)
 - Demande d'avis déposée par la Commission européenne, conformément à l'article 218, paragraphe 11, du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, au sujet de la question suivante: L'Union a-t-elle la compétence requise pour signer et conclure seule l'accord de libre-échange avec Singapour?
 - = Autorisation de soumettre des observations écrites au nom du Conseil
13177/15 JUR 662 RELEX 835 COMER 139
+ COR 1
- Arrêt de la Cour de justice du 8 septembre 2015 dans l'affaire C-44/14
 - = Légalité de l'article 19 du règlement (UE) n° 1052/2013 du Parlement européen et du Conseil du 22 octobre 2013 portant création du système européen de surveillance des frontières (Eurosur)
13287/15 JUR 676 FRONT 225 JAI 777 SCHENGEN 34 COMIX 511
- Enquête d'initiative OI/8/2015/FOR concernant la transparence des trilogues
 - = Consultation de documents du Conseil par le médiateur dans le cadre de son enquête (°)
11933/1/15 REV 1 OMBUDS 11 INST 320 INF 156 API 91
- Réponse du Conseil à la lettre du médiateur européen ouvrant une enquête de sa propre initiative sur la transparence dans les trilogues (OI/8/2015/FOR) (°)
13281/15 CODEC 1385 INST 363 JUR 673 OMBUDS 12 PE 163

- Projet de décision du Conseil portant nomination d'un suppléant suédois du Comité des régions
 - = Adoption
 - 12952/15 CDR 100
 - 12950/15 CDR 99

- Projet de décision du Conseil portant nomination d'un membre maltais et de deux suppléants maltais du Comité des régions
 - = Adoption
 - 13136/15 CDR 107
 - 13135/15 CDR 106

- Projet de directive du Parlement européen et du Conseil concernant les services de paiement dans le marché intérieur, modifiant les directives 2002/65/CE, 2009/110/CE et 2013/36/UE et le règlement (UE) n° 1093/2010, et abrogeant la directive 2007/64/CE (**première lecture**) (**AL + D**)
 - = Adoption de l'acte législatif
 - 13119/15 CODEC 1356 EF 189 ECOFIN 771 CONSOM 170
 - + ADD 1
 - PE-CONS 35/15 EF 104 ECOFIN 459 CONSOM 102 CODEC 843
 - + REV 1 (hr)

- Règlement délégué (UE) de la Commission du 29.9.2015 modifiant l'annexe II du règlement (UE) n° 1233/2011 du Parlement européen et du Conseil relatif à l'application de certaines lignes directrices pour les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public
 - = Intention de ne pas exprimer d'objections à l'égard d'un acte délégué
 - 12847/15 CCG 30 DELACT 132
 - 12614/15 CCG 28 DELACT 128
 - + ADD 1

- Elargissement
 - Négociations d'adhésion avec la Serbie
 - = Résultats de l'examen analytique concernant le chapitre 25 : Science et recherche
 - 13267/15 ELARG 51

- Décision du Conseil modifiant la décision 2013/730/PESC à l'appui des activités de désarmement et de maîtrise des armements menées en Europe du Sud-Est par le centre régional pour l'Europe du Sud-Est d'échange d'informations pour la réduction des armes légères, dans le cadre de la stratégie de l'UE de lutte contre l'accumulation illicite et le trafic des ALPC et de leurs munitions
 - 13303/15 CORLX 151 CODUN 41 COARM 226 CFSP/PESC 681 COEST 327
 - 12905/15 CORLX 122 CODUN 37 COARM 223 CFSP/PESC 633 COEST 308

- (évent.) Décision du Comité Politique et de Sécurité relative à l'acceptation d'une contribution de la Suisse à la mission de conseil de l'Union européenne sur la réforme du secteur de la sécurité civile en Ukraine (EUAM Ukraine) (EUAM Ukraine/4/2015)
 - = Autorisation de publication au Journal Officiel (°)
 - 13339/15 CFSP/PESC 684 CSDP/PSDC 558 COEST 328 PSC DEC 53
 - EUAM UKRAINE 11
 - 12859/15 CFSP/PESC 615 CSDP/PSDC 533 COEST 306 PSC DEC 50
 - EUAM UKRAINE 10

II

- Suivi de la session du Conseil (Affaires étrangères/Développement) du 26 octobre 2015
- Présentation de l'ordre du jour provisoire de la session du Conseil (Affaires étrangères) des 16 et 17 novembre 2015
- Présentation de l'ordre du jour provisoire de la session du Conseil (Affaires générales) des 17 et 18 novembre 2015
- Préparation de la session du Conseil (Affaires économiques et financières) du 10 novembre 2015
 - = Autres points en rapport avec la session du Conseil
- Présentation de l'ordre du jour provisoire de la session du Conseil (Affaires économiques et financières/Budget) du 13 novembre 2015
- Accord interinstitutionnel relatif à l'amélioration de la réglementation
 - = Informations communiquées par la Présidence
- Présentation de l'ordre du jour provisoire et préparation de la session du Conseil (Justice et Affaires intérieures) du 9 novembre 2015
- Divers

(°) Point sur lequel une décision de procédure peut être adoptée par le Coreper, conformément à l'article 19, paragraphe 7, du règlement intérieur du Conseil.

NB: Les documents du Conseil sont disponibles sur l'Extranet. Les documents produits juste avant la réunion seront disponibles en nombre limité dans la salle de réunion. Les commis de salles fourniront des exemplaires supplémentaires sur demande dans les plus brefs délais.

NB: Il est recommandé aux délégués devant obtenir un badge journalier pour assister aux réunions de consulter le document 14387/1/12 REV 1 afin de prendre connaissance des modalités d'obtention de ce badge.